



OBJECTIFS ET COMPÉTENCES

Connaître et reconnaître les plantes sauvages, savoir les récolter, les nommer, les utiliser pour se soigner ou s'en nourrir.

À l'issue de cette formation, les étudiants seront capables dans un cadre privé ou professionnel :

- ✿ de conseiller l'usage des plantes et des produits à base de plantes dans un objectif santé, bien-être ;
- ✿ de réaliser différentes préparations galéniques simples à base de plantes ;
- ✿ d'animer des activités visant à la connaissance des plantes et à la sensibilisation du public aux plantes sauvages comestibles, aromatiques et médicinales.

MODALITÉS

Les cours sont mis à disposition mensuellement à compter de septembre sur une plateforme de partage selon un planning établi pour l'année.

Des QCM en ligne avec correction instantanée sont envoyés périodiquement par les professeurs.

Plus de 150 échantillons de plantes sèches sont envoyés aux étudiants par colis postal.

Des temps d'échange en visio-conférence sont prévus avec les professeurs.

Un week-end de regroupement est organisé au cours du premier trimestre de formation. C'est un temps de rencontre et de présentation de l'organisation générale de l'école et de l'année **de cycle 1**.

Des sorties botaniques facultatives sont proposées hors cursus.

L'École accepte 150 candidatures chaque année incluant celles de botanique.

NOMBRE D'HEURES / CERTIFICATIONS

Cycle	Nombre d'heures	Certifications
1	186 heures de cours + visio-conférences + regroupement, 5h d'exams, 64h de stage	Capacité de l'École des Plantes de Paris
2	178 heures de cours et visio-conférences 10h d'exams, 72h de stage sur 9 jours	Diplôme de l'École des Plantes de Paris Qualification d'herboriste

STAGES D'ENSEIGNEMENT SUR LE TERRAIN

Un stage à temps plein 8 jours au printemps en 1ère année. Un stage de 9 jours en été en 2e année pour les étudiants qui passent les examens de reconnaissance.

Ces périodes de formation en pension complète sont obligatoires pour les étudiants passant les examens.

DÉBOUCHÉS

Outre une utilisation des connaissances dans la sphère privée, cette formation s'inscrit de plus en plus souvent dans un objectif professionnel dans le cadre d'un projet d'insertion vers un métier de l'herboristerie :

- de vente et conseil en direct ou en magasin spécialisé ;
- de cueillette et transformation de plantes médicinales ;
- d'animations d'activités de transmission des savoirs et des pratiques en

reconnaissance et usage des plantes médicinales ;

ou/et vers un métier en lien avec la botanique.

POUR S'INSCRIRE

En cycle 1, les dossiers d'inscription sont acceptés à compter du 1er janvier de l'année de début du cursus pour une rentrée en septembre (cachet de la poste faisant foi). Les inscriptions sont enregistrées au fil de l'arrivée des dossiers.

En cycle 2, inscription par correspondance garantie à tous les étudiants qui ont suivi la formation de cycle 1.

PUBLIC CIBLE / ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à tout public en formation professionnelle ou en formation loisirs.
Formation accessible aux personnes en situation de handicap, nous contacter pour assurer l'adaptation des modalités pédagogiques.

PRÉREQUIS

Majorité requise. Compréhension et expression en français sans exigence de diplôme.

DURÉE

Deux ans (cycles 1 et 2) et une année d'approfondissement **uniquement en présentiel** (cycle 3). Le cycle 3 correspond à une année de spécialisation et de perfectionnement dont les modules sont optionnels, il est décrit dans la présentation du cursus en présentiel.

VALIDATION / ÉVALUATION

- ✿ Contrôle des connaissances par cycle organisé sur une journée à Paris et en fin de stage de C2
 - **Pour les étudiants de cycle 1** : début juillet
 - o Évaluations écrites par matière
 - o Évaluation pratique : Reconnaissance de 20 plantes fraîches et 20 plantes sèches.
 - **Pour les étudiants de cycle 2** :
 - o Évaluations écrites par matière début sept.
 - o Évaluation pratique : Reconnaissance de 50 plantes fraîches et 50 plantes sèches, en fin de stage d'été
 - o Présentation d'un mémoire élémentaire
 - o Présentation d'un herbier de plantes médicinales
- ✿ Diplômes non reconnus par l'état obtenus après validation des examens de chaque cycle et des cycles précédents.
- ✿ Examen de rattrapage par matière prévu annuellement. Les étudiants disposent de 5 ans pour valider les examens d'un cycle donné.
- ✿ Le passage au cycle suivant n'est conditionné ni au passage ni à la réussite de l'examen.
- ✿ Pour passer les examens de reconnaissance / écrits d'un cycle, il faut avoir passé les examens de reconnaissance / écrits du cycle précédent.
- ✿ Les évaluations sont obligatoires pour les étudiants en formation professionnelle.

École des Plantes de Paris

22 rue Henri Regnault
75014 Paris

☎ 01 40 33 48 93

✉ secretariat@ecoledesplantes.fr





TARIFS 2024 DES FORMATIONS PAR CORRESPONDANCE

		FORMATION PLANTES ET SANTÉ		MODULE DE BOTANIQUE SEUL	
PS : Plantes et Santé B : Botanique seul		FINANCEMENT INDIVIDUEL	PRISE EN CHARGE	FINANCEMENT INDIVIDUEL	PRISE EN CHARGE
CYCLE 1	Coût pédagogique PS : 186h dont B : 66h	1490 €	1750 €	590 €	750 €
	Stage de printemps - 8jrs	1050 €	1210 €	1050 €	1210 €
	TOTAL	2540 €	2960 €	1640 €	1960 €
CYCLE 2	Coût pédagogique PS : 178h dont B : 80h	1430 €	1670 €	750 €	900 €
	Stage d'été - 9jrs	1180 €	1360 €	1180 €	1360 €
	TOTAL	2610 €	3030 €	1930 €	2260 €

Des sorties botaniques sont proposées hors cursus
25€ / demi-journée

+ Frais de dossier et adhésion : 60 € / an

